

**LA PAROLE À ... Philippe Reymond, Municipal à Gimel,
Membre du Comité**

Dans notre district, l'ARCAM a pour but de promouvoir le développement économique de toutes les régions qui composent notre identité. Dans cet espace, elle se doit de pouvoir rassembler et offrir une cohésion entre les pôles d'attraction que possède notre district.

Dans les 7 communes du district de Morges qui font partie du PALM, projet d'agglomération Lausanne-Morges, résident environ la moitié de la population du district et la moitié des emplois. Dans cet espace les politiques fédérales et cantonales incitent le développement coordonné entre urbanisation et mobilité afin d'y favoriser une densification de qualité par le cofinancement de plusieurs projets. Si cette dynamique est louable, il ne faut pas oublier qu'il existe dans le district de Morges un territoire hors agglomération à forte empreinte agricole qui doit lui aussi répondre à des enjeux toujours plus pressants : pression de l'urbanisation, révision de la LAT, arrêté fédéral sur la sécurité alimentaire, stratégie énergétiques 2050, maintien des surfaces d'assolement (SDA), changements climatiques. Afin de répondre à ces questionnements,

l'ARCAM, en collaboration avec le SAVi et Prométerre, coordonne un projet-pilote dans le cadre du programme de développement de l'espace rural (PDER). Ce projet veut définir des mesures dont l'objectif est de dynamiser économiquement le monde agricole par une démarche participative avec les acteurs du terrain.

En d'autres termes, il s'agit d'améliorer activement la situation de l'agriculture et de ses nombreuses filières de production en choisissant les mesures et les instruments de mise en oeuvre appropriés. L'outil PDER permet d'intégrer tous les acteurs du territoire dans le but d'identifier les besoins du monde agricole pour les traduire en objectifs priorisés de façon concertée puis en mesure concrètes à mettre en oeuvre sur le territoire. Le périmètre choisi correspond au secteur 1 de l'ARCAM où il s'agira de mobiliser et d'écouter les représentants des différentes filières qui caractérisent ce territoire. Le renforcement conjoint de la partie rurale et urbaine du district par la mise en place de projets qui viennent de la base, est un plus pour consolider notre région !

UNE NOUVELLE DANS L'ÉQUIPE DE L'ARCAM

Début août, Madame Pauline Fanguin a rejoint l'équipe de l'ARCAM avec un taux d'occupation de 30%. Après un master en géographie à l'université de Lausanne, elle a développé des compétences en qualité de webpublisher et spécialiste SIG auprès de l'office fédéral de la topographie. En parallèle à ses activités à CartoJuraLéman, elle assumera la tâche de Déléguée base de données pour l'ARCAM. Très complémentaire à son rôle au sein de CartoJuraLéman, ses tâches comprendront la mise en place et la gestion de l'ensemble des bases de données nécessaires aux études menées par l'ARCAM. De plus, son appui pour le maintien à jour du site internet de l'ARCAM fera également partie de ses responsabilités.

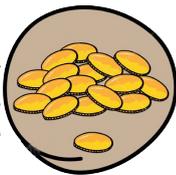


L'ARCAM DANS LES BUDGETS COMMUNAUX

Si l'automne fait souvent référence à la rentrée des classes, il ne faut pas oublier que c'est aussi la saison durant laquelle s'élaborent les budgets communaux pour l'année suivante.

Dès lors, le Comité de l'ARCAM vous informe que la cotisation des membres institutionnels pour l'exercice 2018 est maintenue à **Fr. 8.30 par habitant**, sous réserve des approbations usuelles lors de la prochaine assemblée générale.

La tarification des cotisations pour les membres privés/entreprises reste également inchangée.



Innovaud présente :

**INNOVER DANS MA PME !
LES OUTILS DU SUCCÈS**

Le mardi 3 octobre 2017
@ Aula du Pré-aux-Moines, Cossonay
8 h 30 - 12 h 30

Suivi d'un cocktail dinatoire

Présentation de l'écosystème de la promotion économique vaudoise sous forme de matinée-spectacle enrichissante pour tout entrepreneur.

Voici les thématiques abordées :

- Le besoin d'innover
- Accélérer l'innovation
- Le modèle d'affaire
- Business Creation
- Les aides financières
- Crowdfunding
- Financer ma R&D
- Le coaching pour ma PME
- La promotion de ma technologie

Le comédien Didier Charlet des célèbres émissions « 120 secondes » et « 26 minutes » animera la matinée.

contact@innovaud.ch

Agenda

Jeudi 26 octobre 2017,
18h, La Chauz

Point Energie : Améliorer l'éclairage public

Jeudi 26 octobre 2017,
18h, La Sarraz

Etat généraux du tourisme

Jeudi 2 novembre 2017,
18h, St-Prex

Formation aux communes : La gestion de projet

Mercredi 22 novembre 2017,
18h, Morges

Assemblée générale de l'ARCAM

TOURISME : LE PROJET «SLOW DESTINATION» SE DÉVELOPPE

En janvier 2017, l'ARCAM et ses partenaires lançaient ce projet fédérateur qui prévoit de développer le tourisme dans le district de Morges. Si la Slow Destination correspond à un positionnement clair qui met en avant des prestations de qualité auprès d'un public désireux de prendre son temps pour la visiter, elle est surtout une dynamique qui vise à regrouper les prestataires touristiques de la région en leur proposant de créer ensemble de nouveaux produits.

L'ARCAM s'est associée avec l'école supérieure de tourisme de Lausanne (IST) pour développer 5 projets dans le cadre de travaux d'étudiants. Ceux-ci aborderont les aspects suivants :

- Le développement d'un réseau de «Greeters» sur le district ;
- La création d'un réseau de vélos électriques dans les gares;
- Le développement touristique du camping de la Sarraz;
- La création de produits oenotouristiques;
- Le modèle d'affaires de la Maison du Tourisme de Morges.

La mission principale des étudiants est d'apporter des pistes de développement ainsi que des réflexions sur ces projets. Les résultats seront présentés lors d'une séance publique le vendredi 24 novembre prochain.



SOUTIEN AUX ENTREPRISES : DEUX PRESTATIONS DIRECTES SONT DISPONIBLES

Avis particulier aux entreprises formatrices du district de Morges : la mesure **AppApp** qui permet aux apprentis résidant ou travaillant dans la région de disposer de cours d'appui pour les branches enseignées dans les écoles professionnelles redémarre !

N'hésitez pas à proposer cette aide à vos apprentis. Chaque année, près d'une centaine d'apprentis du district bénéficient de cette prestation qui donne satisfaction depuis plusieurs années déjà.

En cas de besoin, contactez l'association mandatée pour la gestion opérationnelle de ces cours : www.formation-apprentis.ch ou 024-425.00.14.

De plus, depuis la fin du mois d'août, l'ARCAM propose à toute entreprise intéressée de suivre un programme de forma-

tin continue dans le domaine de la santé au travail. Sous l'appellation **Vitalab**, ce programme dispense des cours sur différentes thématiques en lien avec cette problématique (motivation, conduite d'équipe, ergonomie, prévention des conflits, etc.). Ces séances sont particulièrement destinées aux chefs d'entreprises, aux cadres ou aux responsables des ressources humaines des PME de la région. A un coût abordable, il est ainsi possible de prendre connaissance des différents aspects à considérer pour des relations saines et efficaces en entreprise.

Vous trouverez le programme ainsi que le formulaire d'inscription sur notre site internet : www.arcam-vd.ch/economie/vitalab/.



UN PROGRAMME PILOTE POUR SOUTENIR L'AGRICULTURE RÉGIONALE

Le district de Morges est un territoire à forte empreinte rurale : plus de la moitié de son territoire est dédiée à l'agriculture. Sa position dans la Métropole lémanique entre les pôles de Lausanne et de Genève engendre sur ce territoire des fortes pressions liées à la croissance de la population. Ici plus qu'ailleurs l'espace rural devra assurer sa multifonctionnalité en gérant de manière optimale les aspects économiques, de productivité d'accueil et de mise en valeur du paysage. Pour cette raison, ce territoire est idéal pour le lancement d'un « programme de développement de l'espace rural (PDER+) » : projet pilote dans le cadre de la « Planification agricole » promue par l'office fédéral de

l'agriculture (OFAG). L'Association de la région de Cossonay-Aubonne-Morges (ARCAM), le Service de l'agriculture et de la viticulture du canton de Vaud (SAVI), et l'Association vaudoise de promotion des métiers de la terre (Prométerre) sont en charge du pilotage du projet. Le périmètre de l'étude couvre le secteur 1 de l'ARCAM : ce territoire a l'avantage de regrouper les 4 secteurs paysagers du district et donc toutes les facettes des enjeux du monde agricole : la Côte, le plateau intermédiaire, le Pied-du-Jura et le Jura. Un premier atelier avec les acteurs du terrain est prévu début novembre et le projet-pilote se terminera en automne 2018.

